



HAL
open science

Intelligence territoriale et éducation au développement durable:une vision systémique de l'éducation au développement durable au service du territoire

Denis Dessagne, Christine Vergnolle Mainar, Vincent Robin

► To cite this version:

Denis Dessagne, Christine Vergnolle Mainar, Vincent Robin. Intelligence territoriale et éducation au développement durable:une vision systémique de l'éducation au développement durable au service du territoire . Colloque International Francophone Former au Monde de Demain, ESPE d'Auvergne, Université Blaise Pascal, Apr 2015, Chamalières, France. hal-01338392

HAL Id: hal-01338392

<https://hal.science/hal-01338392>

Submitted on 1 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Intelligence territoriale et éducation au développement durable : une vision systémique de l'éducation au développement durable au service du territoire.

Auteur : Denis Dessagne, doctorant laboratoire GEODE UMR 5602, Université Toulouse Jean Jaurès, sous la direction de Christine Vergnolle-Mainar, laboratoire GEODE, UMR 5602 et de Vincent Robin, Université de Bordeaux, laboratoire IMS, UMR 5218

Résumé :

Cet article pose les bases d'une recherche sur la territorialisation de l'éducation au développement durable. Il s'agit d'étudier les conditions de mise en œuvre d'une éducation au développement durable territorialisée qui intègre toutes les dimensions du développement durable (économique, environnementale, sociale, culturelle). Cette EDD devant être capable d'associer toutes les catégories d'acteurs territoriaux dans une perspective de co-production de compétences au service de projets de développement locaux, condition de l'émergence de territoires apprenants. L'approche dans une perspective systémique, s'adosse aux travaux de l'intelligence territoriale, elle mobilise les méthodologies du diagnostic territorial et de l'ingénierie de formation.

Mots clés : Intelligence territoriale, Education au développement durable, territorialisation, territoire apprenant.

1- Introduction

Le territoire, est ici envisagé comme un « objet » géographique complexe (A.Moine, 2013) Pour R.Lafarge « le territoire n'est pas un objet neutre décidé dans l'abstraction et déconnecté du réel. Il est avant tout bricolé par les acteurs en fonction d'un grand nombre de paramètres en permanente mutation ». Marqueur identitaire fort lorsqu'il est support d'expression de sentiments d'appartenance, il reste imparfaitement connu des acteurs qui le composent. Fruit d'héritages construits sur la longue durée, il est caractérisé par d'incessantes reconfigurations. Le concept de territoire articule au moins trois dimensions (R.Laganier, B.Villalba, B.Zuideau 2002). Une dimension « matérielle » qui correspond aux propriétés naturelles du territoire, mais qui comprend également les aménagements opérés par les sociétés. Une dimension identitaire caractérisée à la fois par une dénomination, une histoire, un patrimoine, mais aussi par les systèmes de représentation des acteurs (dimension idéale). Enfin une dimension organisationnelle, le territoire est structuré par les relations entre différentes catégories d'acteurs. Parmi les termes associés au concept de territoire, il en est un qui sera au cœur du travail de recherche exposé ici. Il s'agit du concept de territorialisation. Cette notion, elle-même polysémique peut être définie comme la mise en œuvre d'une politique publique dans un cadre territorial donné. Elle repose sur le postulat des vertus de la proximité spatiale comme gage d'une plus grande efficacité de l'action publique. Nous proposerons d'élargir ce postulat en dépassant le cadre des politiques publiques en intégrant la dimension de tous les acteurs du territoire. Ces derniers seront compris comme les quatre catégories d'acteurs identifiés au sein de l'action territoriale, c'est-à-dire : l'Etat, les Collectivités Territoriales, la société civile, les agents économiques. Aujourd'hui en France, la tendance à la territorialisation des politiques publiques au nom du principe de subsidiarité est principalement envisagée comme un contrepoint à la mondialisation et à la globalisation. La territorialisation se trouve ainsi au carrefour des enjeux du développement local, deux dimensions essentielles pour l'avenir des territoires sont l'objet de plus en plus d'attention, mais sont rarement associées dans l'analyse.

D'abord la question de l'éducation et de la formation des populations qui obéit à un double mouvement. Celui du changement, de périmètre des compétences, et de taille des collectivités territoriales, et celui de la place grandissante du débat des modalités d'éducation et de formation que portent les lois de décentralisation.¹

Enfin la diffusion des politiques et actions de développement durable, selon deux modalités principales, la transposition territoriale, à différentes échelles, (approche « top down ») des engagements souscrits par la France à l'occasion des grandes conférences internationales, mais aussi la part grandissante des initiatives locales (approche « bottom up »).

Le travail de recherche engagé interroge les enjeux de la territorialisation de l'éducation et du développement durable en articulant les trois dimensions du concept de territoire.

¹La décentralisation par ses Actes I (1982-1986), II (2003-2004), et III (2013-2015) tente d'opérer un glissement progressif du centre de gravité du système d'éducation et de formation du sommet (National) vers le bas (Collectivités Territoriales)

Il s'agit d'étudier en quoi l'éducation au développement durable (EDD) peut contribuer par ses objets et démarches spécifiques à rendre les territoires « intelligents », c'est-à-dire capables d'apprentissage collectif ? Il est également question de vérifier si l'ancrage territorial facilite la conception, la mise en œuvre et, in fine la compréhension des thématiques de l'EDD. Les deux questions étant adossées aux conditions nécessaires pour identifier et « activer » ce qui peut faire ressources en EDD sur un territoire. L'échelle de l'étude se positionne au niveau départemental et infra. Le territoire étudié est le département de Lot-et-Garonne.

2- Eléments de contexte : du national au local, une vision systémique de l'EDD

Les éléments de contexte de la recherche sont caractérisés dans un premier temps par la territorialisation des politiques éducatives de manière générale. Celle-ci se traduit par l'émergence des Projets Educatifs Territoriaux (PEDT), la loi de 2013 met, en effet, la concertation locale au cœur de la question éducative. Les collectivités territoriales sont les acteurs principaux de ces dispositifs. Cette territorialisation dans le domaine de l'éducation renouvelle les approches, elle questionne à la fois la place des acteurs institutionnels de l'Education (l'Etat) et met en évidence le rôle d'autres acteurs territoriaux dans les processus d'éducation et de formation. Les collectivités territoriales sont souvent mal préparées à la mise en œuvre de ces programmes. L'éducation au développement durable par sa dimension systémique et ses logiques de gouvernance participative pourrait constituer un axe structurant des projets éducatifs territoriaux.

Dans un second temps, on observe, lorsqu'elle existe, quela territorialisation de l'éducation au développement durable, se caractérise par une surreprésentation de la mobilisation des ressources à dimension environnementale, or « ... le **concept de développement durable**, qui associe des facteurs économiques, sociaux et environnementaux, s'avère beaucoup plus large et complexe que celui d'environnement² ». De plus, de nombreux travaux³ analysent la territorialisation de l'EDD, principalement autour des « dynamiques et des projets territorialisés portés par les acteurs éducatifs » et visent à « mettre en évidence l'impact éventuelles des injonctions institutionnelles et politiques, ainsi que le poids potentiel des spécificités territoriales sur l'EDD ». Ces éléments de constat ressortent également du dossier réalisé par le Comité 21 dans le cadre des travaux du Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD). En effet, on y observe un bilan mitigé pour les initiatives de territoires en 2013⁴. Celles-ci sont marquées par une bonne représentation des acteurs « classiques » de l'EDD, les associations (principalement les associations d'éducation à l'environnement), les agences de l'Etat et les collectivités, et une représentation très faible de l'entreprise. Cette sous-représentation de la sphère entreprise et avec elle, d'une catégorie essentielle des agents économiques d'un territoire, interroge à plusieurs titres. Ne pas intégrer dans un cadre territorial donné, une partie-prenante aussi

²Extrait du rapport de l'Inspection Générale de l'Education Nationale « L'éducation relative à l'environnement et au développement durable » par G.Bonhoure et M.Hagnerelle, 2003.

³ On se réfère aux travaux de l'équipe « contextes territoriaux » (ADEF), de l'ANR Education au développement durable : atouts et obstacles.

⁴ La synthèse des dispositifs territoriaux de concertation portés par l'Espace Nationale de Concertation affiche 22 initiatives de territoire en juin 2013.

importante, obère la nécessaire approche systémique propre à toute grille d'analyse en EDD. Cela limite également la définition que nous attendons de la mobilisation de toutes les catégories d'acteurs pour produire de l'intelligence territoriale au service de l'éducation au développement durable. Pour contourner ces difficultés et les carences observées nous comptons nous appuyer sur la nouvelle Stratégie Nationale de Transition Ecologique vers un Développement Durable(SNTEDD 2015-2020⁵). Dans son avant-projet décliné en 9 axes transversaux, la SNTEDD intègre l'approche territoriale de manière systématique et les axes 6, 7 et 8 sont pour nous des axes forts pour développer notre recherche. Ces axes peuvent constituer un levier pour identifier et rassembler, autour d'une approche systémique, l'ensemble des potentialités d'un territoire. Ils peuvent également permettre de vérifier la possibilité d'une démarche curriculaire et territorialisée de l'EDD.

3- La territorialisation de l'EDD

Afin d'analyser l'éducation au développement durable et sa territorialisation, le travail de recherche mobilisera différentes approches théoriques. Celles-ci seront indispensables pour tenter de comprendre la nature des interactions entre l'EDD et les dimensions matérielle, identitaire et organisationnelle du territoire.

Nous nous appuyerons sur les travaux qui mettent en évidence la nécessité de mener une approche pluridisciplinaire quand on conjugue développement durable et territoire (R.Laganier, B.Villalba, B.Zuideau, 2002).

Nous nous intéresserons également à la nature des liens entre ces territoires apprenants et le développement local (J.P Jambes, 2001) :

- D'une part en explorant la nécessaire intégration d'un mode de pensée complexe qui permette dépasser la contradiction entre espaces politiques et espaces fonctionnels.
- D'autre part en vérifiant si l'éducation au développement durable peut créer les conditions favorables à l'émergence du territoire comme organisation cognitive.

Pour cela nous poursuivrons les travaux amorcés sur le rôle de certaines catégories d'acteurs en EDD dans les territoires (C.Leninger-Frezal 2009) en prolongeant la réflexion sur les conditions de l'identification et de la mobilisation de tout le potentiel de ressources en EDD du territoire ? Ces conditions s'articulent à un questionnement autour de la notion de ressource territoriale en géographie (H.Gumuchian, B.Pecqueur 2007). Nous analyserons ainsi si l'identification puis la valorisation des ressources territoriales à des fins « d'éducation au développement durable » permettent la co-éducation et/ou la co-formation au développement durable de toutes les parties prenantes⁶.

⁵SNTEDD, 2015- « Stratégie Nationale de Transition Ecologique vers un Développement Durable », Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Les axes 6 : Orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique, 7 : Éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique, et 8: Mobiliser les acteurs à toutes les échelles.

⁶Les parties prenantes étant entendues comme « Individu ou groupe pouvant affecter ou être affecté par les stratégies et / ou les actions (et leurs conséquences) mises en œuvre pour atteindre ses objectifs. » (AFNOR).

Nous solliciterons le concept d'intelligence territoriale, comme grille de lecture des pratiques territoriales actuelles.

L'intelligence territoriale trouve ses racines dans la longue histoire de l'ingénierie, les éléments d'une définition précise sont récents, et liés à l'ingénierie territoriale (P.A.Landel, 2006). Le terme apparaît pour la première fois à l'occasion d'un comité interministériel pour le développement et l'aménagement des territoires (CIADT 09/2003). Elle est une transposition dans le champ territorial, de l'intelligence économique, ainsi elle concerne principalement les acteurs publics qui interviennent au sein des collectivités territoriales autour des questions de développement local et d'aménagement territorial. Il s'agit d'éprouver les fondements, et de proposer un élargissement du concept en relation avec la définition proposée par E.Janin et C.Grasset « *c'est lorsqu'elle est associée à une culture territoriale dense en capacités d'apprentissage et d'action collectives et d'une intelligence informationnelle élaborée que l'ingénierie territoriale est le plus à même de contribuer à une construction sociale d'un territoire et à l'émergence ou la durabilité de territoires «intelligents», capables d'apprentissage collectif par une inter-fécondation entre connaissances endogènes et exogènes pour la conduite de projet* ».

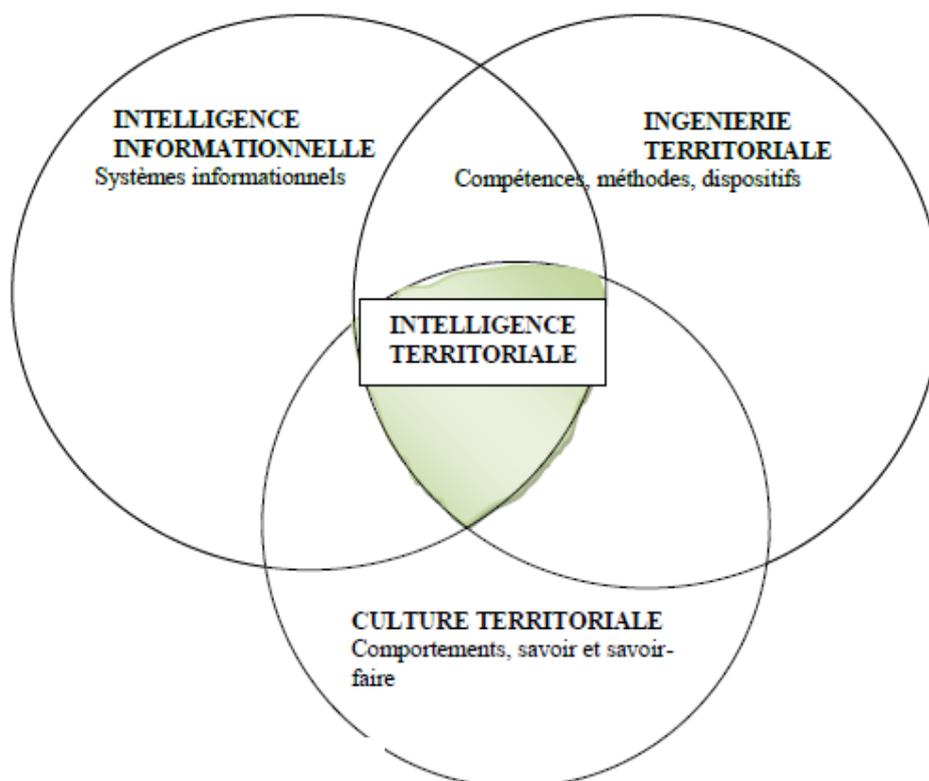


Figure 1 : L'intelligence territoriale, Janin.C, Grasset.E, 2009

Enfin nous analyserons la nature de la relation entre le Développement durable et l'Éducation. Si l'éducation au développement durable (EDD) est désormais présente à tous les niveaux de l'enseignement scolaire obligatoire⁷, sa mise en œuvre continue de rencontrer de nombreuses difficultés, aussi bien pour l'enseignement Primaire (F.Plazy 2013) que pour l'enseignement Secondaire, même si les éléments d'explication diffèrent.

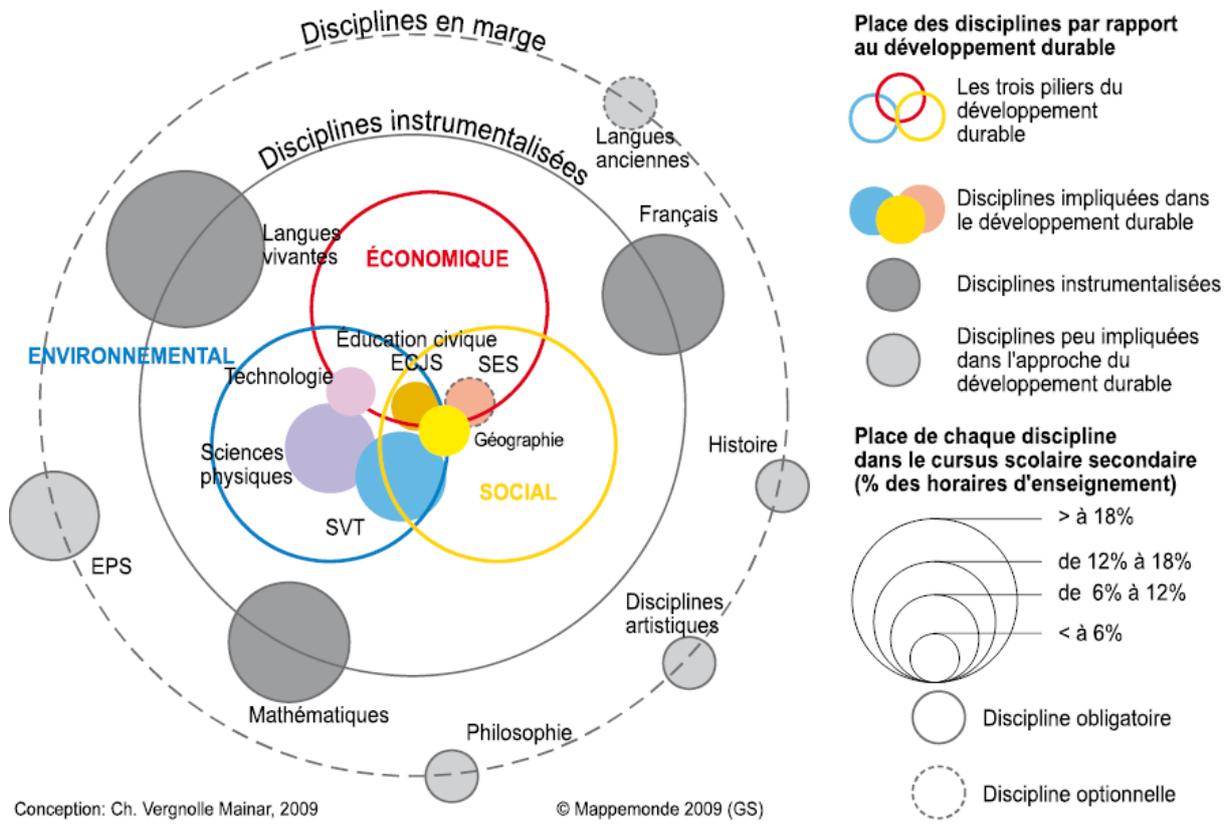


Figure 2 : Vergnolle Mainar.Ch, M@ppemonde, 2009

Des programmes de recherche récents se sont intéressés (P.Champollion, JL.Fauguet, M.Floro, N.Lebatteux, T.May-Carle) aux « relations complexes existants entre l'EDD et les territoires/territorialités », principalement dans le champ scolaire. Les travaux de Ch. Vergnolle-Mainar montrent des niveaux d'implication des disciplines très différents. Autour d'un « noyau dur » constitué de la Géographie, des Sciences de la Vie et de la Terre, des Sciences Economiques et Sociales, des Sciences Physiques, de la Technologie, et de l'Éducation Civique Juridique et Sociale, les autres domaines disciplinaires sont peu sollicités, ou instrumentalisés. Parmi ces disciplines scolaires, la géographie occupe une place privilégiée, par ses objets d'études, et ses démarches spécifiques, dans le traitement des questions relatives à l'EDD. Il s'agit alors de vérifier si la territorialisation de l'EDD conforte ou modifie cette analyse.

Cette approche curriculaire de l'EDD sera poursuivie en aval, en s'intéressant aux formations de type universitaire. Elle sera également étendue aux différentes catégories d'acteurs qui

⁷Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018, Circulaire n°2015-018 du 4 février 2015

composent les territoires et qui peuvent être engagés, ou amenés à s'investir dans des actions d'éducation et de formation.

4- Des projets de « recherche-intervention » au service de la territorialisation de l'EDD

Les éléments méthodologiques et de démarches envisagés s'inscrivent dans une démarche de « recherche-intervention », qui ne vise pas à produire des connaissances pour l'action mais qui est une composante de l'action, et qui s'effectue en partenariat. Elle s'accompagnera des démarches d'investigation de terrain de type diagnostic territorial et d'une implication dans l'observation, l'analyse et la conduite de projet en ingénierie de la formation auprès de différentes catégories d'acteurs territoriaux, et à différentes échelles.

Le diagnostic territorial constitue la première phase de la recherche. Reprenant les éléments méthodologiques éprouvés autour de problématique de durabilité territoriale (F.Besancenot, 2008), il sera conduit avec comme dimension prospective l'étude des conditions d'une territorialisation de l'éducation au développement durable. Il mobilise approches quantitative et qualitative. Un inventaire complet des ressources (dispositifs existants, acteurs de l'EDD, « ressources inactivées », acteurs potentiels) mobilisables en éducation au développement durable sera conduit à l'échelle du département. Une cartographie des ressources sera produite selon une double logique, de spatialisation (carte thématisée), et de liens logiques entre les ressources, acteurs et dispositifs (carte heuristique). A ce stade de la recherche, l'état des lieux est en partie réalisé. Celui-ci sera construit autour des thématiques de la SNTEDD (2015-2020).

L'ingénierie de formation complète le diagnostic territorial, en identifiant les dispositifs en place (les dispositifs institutionnels, par exemple les établissements en démarche EED). Des propositions d'innovation pédagogique seront également proposées et analysées en partenariat avec des acteurs de l'éducation et de la formation (écoles, collèges, lycées, formations universitaires), mais également en lien avec les collectivités territoriales, et à différentes échelles (département et infra). Le montage de projets et les actions dans les établissements scolaires seront facilités à la fois par la mise en place de nouvelles filières (STI2D au lycée par exemple), de réflexions quant à de nouvelles approches pédagogiques (EIST au collège) et par la loi pour la refondation de l'école qui introduit de nouvelles questions autour de l'organisation des territoires de l'éducation, et du temps scolaire.

D'autres dimensions de l'innovation en matière d'apprentissage collectif seront également éprouvées, notamment celles qui concernent les acteurs économiques des territoires. La participation à plusieurs Clusters d'entreprises dans le département (eau, gestion et valorisation des déchets, bois-énergie) doit permettre d'étudier les conditions nécessaires à cette co-élaboration de connaissances et de compétences partagées pour la durabilité du territoire.

A ce stade de la recherche, des projets innovants (labélisés CARDIE⁸) sont suivis, en collège (EIST⁹) et en lycée. Une offre de formation universitaire en ingénierie de la formation au

⁸ Conseillers Académiques Recherche Développement, Innovation et Expérimentation. Dispositif du Ministère de l'Education Nationale.

développement durable est en partie analysée. Deux offres de médiation portées par des collectivités territoriales autour du développement durable sont en cours d'analyse. Différentes temporalités de l'expérimentation seront déployées au service d'une approche curriculaire et territorialisée de l'EDD :

- à court terme : mise en place et participation à des Cluster d'entreprises, développement des relations partenariales déjà en place pour la transition écologique.
Objectif : créer du lien entre les partenaires déjà impliqués dans l'EDD et les entreprises,
- à moyen terme : montage de projets et actions auprès des lycées et de l'Université.
Objectif : contribuer au développement local (formation et recherche) mais également former des ressources humaines mobilisables rapidement en phase avec les compétences attendues en développement durable,
- à moyen/long terme : montage de projets et actions auprès des écoles et des collèges.
Objectifs : former en amont les acteurs de demain.

Ces différents dispositifs territoriaux seront ainsi étudiés, en utilisant l'approche SWOT¹⁰. Il s'agit d'un outil d'analyse stratégique qui combine l'étude des forces et des faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur avec celle des opportunités et des menaces de son environnement afin d'aider à la prise de décision. Cette approche permettra d'étudier également les conditions de la transposition voire de la modélisation.

Conclusion

L'éducation au développement durable peut constituer par son projet politique un facteur favorisant une meilleure connaissance des enjeux de durabilité qui pèse sur les territoires. La multiplicité des initiatives locales et singulières, doit pouvoir être conjuguée avec l'affirmation de projet de territoire, de projet pour le territoire. L'implication des différentes catégories d'acteurs territoriaux doit permettre de nourrir une approche systémique, complexe, multi scalaire et curriculaire de l'EDD.

Bibliographie :

ALPE.Y et.BARTHES.A, 2014.Le curriculum caché du développement durable, *Penser l'éducation*, Presses Universitaires de Rouen et du Havre n° 36, pp 101-121.

BESANCENOT.F. *Territoire et développement durable diagnostic*, Paris, L'Harmattan, 2008.

DUSSAUX.M. *L'éducation au développement durable, l'école et les territoires apprenants*, thèse de doctorat sous la direction de R.Sue, Paris 5, 2011.

⁹ Enseignement intégré de science et technologie en classe de sixième et cinquième, 2005, article 34 de la « Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'Ecole ».

¹⁰ *Strengths* (forces), *Weaknesses* (faiblesses), *Opportunities* (opportunités), *Threats* (menaces), élaboré par Learned, Christensen, Andrews et Guth) Harvard Business School, 1965, utilisé dans les démarches de diagnostic territorial.

LEININGER-FREZAL.C. *Le développement durable et ses enjeux éducatifs : acteurs, savoirs, stratégies territoriales*, thèse de doctorat sous la direction d'I.Lefort, Lyon 2,2009.

GUMUCHIAN.H, PECQUEUR.B.*La ressource territoriale*, Economica, Paris, 2007.

CHAMPOLLION.P, FAUGUET J.L, FLORO.M, LEBATTEUX.L, MAY-CARLE. Education au développement durable et territoires, *Penser l'éducation*, n° Hors-série décembre, 2013, pp 559-576

LAFARGE.R, ROUX.E. *Ressource, projet, territoire : le travail continu des intentionnalités*, La ressource territoriale,Economica, Paris, 2007.

LANDEL.PA– « *Entre politique publique et action publique : l'ingénierie territoriale* » - D'après une étude réalisée auprès d'acteurs, de prescripteurs et de chercheurs, INDL, DIACT, 2006).

JANIN.C, GRASSET.A.*Ingénierie, intelligence et culture territoriale : interrelations dans la construction des territoires*, Colloque ASRDLF, 2009.

HATCHUEL. A. *Recherche, intervention et production de connaissances*. Symposium INRA-DADP, pp 27-40, Montpellier2000.

MOINE.A. *Le territoire comme un système complexe. Des outils pour l'aménagement et la géographie*. Septièmes Rencontres de Theo Quant, Besançon, France, 2005.

MARTINAND.J.L.Ecole Normale Supérieure de Cachan, *Recherche et Formation*, n°40, pp 87-94, Paris, 2002.

VERGNOLLE MAINAR.Ch, 2009-« *Approches transdisciplinaires de l'EDD dans l'enseignement secondaire* », *M@ppemonde* 94.<<http://mappemonde.mgm.fr/num22/articles/art09205.pdf>>

Synthèse du panorama des dispositifs territoriaux de concertation, 2013. Site des Agenda 21 scolaires.<<http://www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/actualites/le-comite-21-en-action.html?statut=1&level=1>>

Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable. Ministère de l'écologie.<<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Strategie-nationale-de-transition,42127.html>>

Loi pour la refondation de l'École, 2013. Journal Officiel 9 juillet 2013.<<http://www.education.gouv.fr/cid72962/publication-au-journal-officiel-de-la-loi-d-orientation-et-de-programmation-pour-la-refondation-de-l-ecole-de-la-republique.html>>

Circulaire interministérielle n° 2013-036 du 20 mars 2013 relatif au projet éducatif territorial, <http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=70631>

